

**Comité scientifique :**

- Bapst Mylène, psychologue chargée de recherche (PSI)
- Corpart Isabelle, MCF-HDR émérite en Droit privé (Université de Haute-Alsace)
- Demogeot Nadine, MCF en psychologie (Université de Lorraine)
- Le Corre Virginie, sociologue (PSI)
- Mattiussi Julie, MCF en Droit privé (Université de Strasbourg)
- Metz Claire, MCF-HDR émérite en psychologie (Université de Strasbourg)
- Ngo Nkana Marie, psychologue chargée de recherche (PSI)
- Schmoll Patrick, anthropologue, directeur scientifique de (PSI)
- Silhan Daria, psychologue chargée de recherche (PSI)
- Thevenot Anne, PU en psychologie (Université de Strasbourg)

**Invité(e)s :**

- Bigot Josiane, Magistrat honoraire (Colmar)
- Grihom Marie-José, PU en psychopathologie clinique (Université de Poitiers)
- Oddone Cristina, Sociologue (LinCS, Université de Strasbourg)
- Porcheron Delphine, MCF et HDR en droit (Université de Strasbourg)
- Sanahuja Almudena, PU en psychologie clinique et psychopathologie (Université de Franche-Comté)
- Séraphin Gilles, PU en Science de l'éducation (Université Paris Nanterre)

**Partenaires :**

- AEMO 67 de l'ARSEA : Lehmann Mélissa, psychologue clinicienne et Resch Thomas, directeur.
- SOS aide aux habitants : Sahraoui Faouzia et Zitouni Kadidja.
- CERDACC, CRDP, InterPsy, Association Est Accompagnement, CIDFF, LinCS

**Logos partenaires :**

interpsy

Arsea

SOS  
FRANCE  
VICTIMES 67  
Océane



Laboratoire interdisciplinaire  
en études culturelles | LinCS | UMR 7069

CERDACC  
Centre Européen de recherche en Droit des Accès Collectifs et des Contraintes  
UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

Centre  
de droit privé fondamental | CDPF  
Université de Strasbourg



prospective et systémique  
psInstitut

SuLiSoM  
Subjectivité, lien social  
et modernité

Faculté  
de psychologie  
Université de Strasbourg

J  
Institut des Études  
et de la Recherche  
sur le Droit et la Justice

**Le lien mère-enfant en contexte de violences conjugales :  
Regards croisés sur les mesures d'assistance éducative**

Le 30 septembre 2023

Université de Strasbourg, Faculté de Psychologie

12 rue Goethe, 67000, Strasbourg

Les violences conjugales et la mise en œuvre de dispositifs (institutionnel, judiciaire) visant à les réduire sont au cœur des politiques publiques et sociales depuis une vingtaine d'années, soulignant ainsi une volonté croissante de prévention, mais également de prise en charge sociale, médicale, éducative, juridique et psychologique des différents protagonistes. Ces phénomènes de violence, de plus en plus médiatisés, rendent compte de la persistance d'une inégalité genrée au sein des couples en termes de vulnérabilité (rapport ONU, 2006 ; OMS, 2021). En effet, encore aujourd'hui en France, une femme meurt tous les trois jours et demi sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon (MIPROF, 2020). Ainsi, de nombreux dispositifs ont été récemment mis en place après le Grenelle des violences conjugales (2019) pour la prise en charge des victimes, mères et enfants notamment, qu'il s'agisse d'accès au logement, de la mise en place d'une ligne d'urgence pendant la période Covid-19 ou encore, sur un autre registre, des mesures de retrait de l'autorité parentale pour l'auteur des violences. De même, des enquêtes nationales telles que celles sur les Violences faites aux femmes en France (Enveff, 2003, 2022) ou encore l'enquête Violence et rapports de genre (Virage, 2015) révèlent une véritable inquiétude et un désir de contrôle des contextes propices à ces moments de violences conjugales, voire parfois intra-familiales.

Ce colloque national prend appui sur une recherche-action interdisciplinaire ,menée par Prospective et Systémique Institut (PSI) et le laboratoire Subjectivité Lien Social et Modernité (SuLiSoM, UR 3071) de l'Université de Strasbourg et soutenue par l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ). Dans cette étude réalisée entre 2021 et 2023 dans le Grand Est, une équipe de psychologues, juristes et sociologue a cherché à observer les effets des mesures d'assistance éducative prévues pour des mères victimes de violences conjugales et leurs enfants. Cette journée nous offre donc la possibilité d'échanger autour de nos résultats de recherche, et de les mettre en perspective avec des travaux nationaux voire internationaux. Face à la complexité de la mise en œuvre des prises en charge à la fois socio-juridique et psychologique, l'approche interdisciplinaire vise à offrir des perspectives d'accompagnement plus adaptées et innovantes. La pluralité des intervenants chercheurs et partenaires professionnels, ouvre ce colloque à toutes les personnes abordant les questions de violences conjugales afin de favoriser la réflexion autour de la mise en place de nouvelles modalités de protection des victimes.

**Matin**

**• 9h – 9h30**

Ouverture du colloque : introduction par SuliSoM 3071 (Anne Thevenot et Claire Metz) et PSI Institut (Patrick Schmoll)

**• 9h30 – 12h15**

Présentation des résultats de la Recherche-Action VIC-PADEJ

**• 9h30-10h45**

Aspects Juridiques : Isabelle Corpant, Julie Mattiussi

Discutante: Delphine Porcheron

Aspects Sociologiques : Virginie Le Corre

Discutant : Gilles Séraphin

**• 10h-45-11h00 Pause-café**

**• 11h00 -11h45**

Aspects Psychologiques : Mylène Bapst, Marie Ngo Nkana, Daria Silhan

Discutante : Marie-José Grihom

**• 11h45-12h15**

Les apports du terrain : AEMO et SOS femmes solidarité Mélissa Lehmann et Kadidja Zitouni

- Être mère dans le contexte d'une mesure judiciaire appliquée à l'enfant suite aux violences conjugales et intrafamiliales, quels enjeux ?
- Rôle et place de l'enfant et parentalité des mères dans le cas d'éducation encadrée par la justice

Modérateur : Patrick Schmoll

**12h30 – 14h00 - Pause déjeuner**

**• 14h00 – 16h00**

Échanges et questionnements autour des résultats (Josiane Bigot, Cristina Oddone, Almudena Sanahuja, Gilles Séraphin)

Modératrices : Virginie Le Corre, Julie Mattiussi, Marie-José Grihom

**• 16h00 – 16h30**

Propos conclusifs (Nadine Demogeot)